

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC de Chenaux**  
**Municipalité de Saint-Stanislas**

# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-STANISLAS

Conformément à l'article 956 du Code municipal, un avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas,

QU'une séance extraordinaire sera tenue à l'hôtel de ville situé au 1302, rue Principale le :

|                                         |
|-----------------------------------------|
| <b>lundi 18 décembre 2023 à 19 h 30</b> |
|-----------------------------------------|

QUE l'ordre du jour de ladite séance sera :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
3. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2024-2025-2026
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

Donné à Saint-Stanislas, ce jeudi 30 novembre 2023.



Marie-Claude Jean  
Directrice générale et greffière-trésorière